
Adresse du club national d'Émilion-la-Montagne, ci-devant Saint-Émilion (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du club national d'Émilion-la-Montagne, ci-devant Saint-Émilion (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 182;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17672_t1_0182_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

[*La société populaire du Mans à la Convention nationale, du 21 vendémiaire an III*] (19)

Législateurs,

Tandis que vous affermissez d'une manière si glorieuse la prospérité de la France entière, votre sollicitude ne cesse de veiller sur la tranquillité et le bonheur de chaque portion de la République : mille fois nous avons eu des preuves de cette vérité : nous venons d'en être plus convaincus encore, en apprenant qu'un représentant du peuple était envoyé dans ce département.

Recevez les témoignages de notre reconnaissance pour cette nouvelle marque d'intérêt. Chacun de nous attend avec impatience le représentant que vous nous déléguez, qu'il se hâte de se rendre à nos vœux, et de consolider les opérations de son prédécesseur ! Sa présence devient chaque jour plus nécessaire : des meurtres se commettent : des mains criminelles osent s'élever contre l'arbre de la liberté. Trop faibles pour réprimer seuls ces excès multipliés, nos concitoyens encouragés par votre collègue, n'auront plus que des succès à espérer, maintenant surtout que de braves défenseurs vont les aider à purger cette partie de la République des ennemis qui l'ont souillée.

A son arrivée, citoyens législateurs, Genisieu trouvera dans cette commune de vrais républicains, prêts à voler à ses ordres, et à seconder les vues du sénat français.

Pour nous, fidèles à notre institution, nous ne négligerons rien pour pénétrer nos concitoyens des sentiments qui doivent les animer. Amis sincères de la Convention, fermes dans les vrais principes, aucun sacrifice ne nous coûtera, pour les défendre. Votre adresse au peuple français ne peut que redoubler notre amour pour la liberté. Elle a été lue au milieu des plus vives acclamations. Les sociétaires et les tribunes ont témoigné une égale allégresse, en voyant que la justice et l'humanité succédaient au système de terreur établi par des tyrans que vous avez écrasés. Tous les auditeurs ont juré un attachement inviolable aux grands principes que vous avez développés.

Des milliers de brigands échappés de la Vendée, sont venus expier leurs crimes dans ce département. Ils y trouveront aussi leur tombeau, ces égoïstes pervers et ambitieux qui tachent de ramener les horreurs de l'ancien régime ; ces fanatiques, qui voudraient nous courber de nouveau sous le joug de la superstition ; ces lâches qui tournent contre leurs frères des armes dont ils doivent les défendre ; ces scélérats qui, dans l'espoir d'un gain exécrationnel, calculent froidement le meurtre et l'assassinat. La victoire qui fait éclore tant de lauriers sur les points de nos frontières, suivra aussi les drapeaux de nos guerriers dans l'intérieur de la République.

Citoyens législateurs, vous avez déclaré que toutes nos armées, que plusieurs départements

avaient bien mérité de la patrie. Les patriotes de la Sarthe aspirent au même honneur : ils ne négligent rien pour s'en rendre dignes.

Pour la société populaire,
MASSAL, président,
JUTEAU, ISMIN, secrétaires.

12

Le club national d'Émilien, département du Bec-d'Ambès^a, le conseil-général de la commune de Paimpol^b [Côtes-du-Nord], et la société populaire de Foix [Ariège]^c, manifestent leur horreur à l'occasion de l'assassinat du représentant du peuple Tallien, demandent vengeance de cet attentat, félicitent la Convention sur la marche courageuse et ferme qu'elle suit depuis le 9 thermidor, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (20).

a

[*Le club national d'Émilien-la-Montagne à la Convention nationale, du 3^{ème} jour s.-c. an II*] (21)

Citoyens représentants,

La représentation nationale vient d'être violée dans la personne de Tallien votre collègue, il reste encore sur le sol de la liberté des hommes ambitieux, et des ennemis du peuple.

Que cette attaque inattendue, soit pour vous le mot de l'ordre, raliés vous et que ce faisceau, principale colonne de la République française, terrasse pour toujours, la tyrannie, le despotisme, l'ambition et l'intrigue.

Citoyens représentants, que votre courage ne se ralentisse jamais, que l'action révolutionnaire et la justice, soient toujours à l'ordre du jour, nous sommes tous debout et notre dernier serment est pour la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République ou la Mort.

LAVALETTE, président,
SANCAU, PETITEAU, HUMBERT.

b

[*Le conseil général de la commune de Paimpol à la Convention nationale, du 6 vendémiaire an III*] (22)

(19) C 322, pl. 1354, p. 24. *Bull.*, 29 vend. M. U., XLV, 21.

(20) P.-V., XLVII, 192.

(21) C 322, pl. 1354, p. 22.

(22) C 321, pl. 1347, p. 19.